

LA GAZETTE DE L'URFJT ILE-DE-FRANCE

FOYERS ET SERVICES POUR JEUNES TRAVAILLEURS

N°14 | MARS 2013

ÉDITO

Éclaircie à l'horizon pour les foyers de jeunes travailleurs ! Ces derniers mois, de nombreux rendez-vous nationaux et régionaux ont posé un constat et affirment une volonté plutôt unanime en faveur du développement du logement des jeunes.

→ Entendu lors de la journée de l'Affil du 27 novembre 2012 : « Il est nécessaire de rassembler bailleurs sociaux, associations gestionnaires, collecteurs et collectivités territoriales pour renforcer la capacité d'action collective des acteurs mobilisés pour le logement des jeunes. »

→ Lu dans le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur le logement autonome des jeunes, en janvier dernier : « Le CESE préconise d'augmenter le financement lié à la prise en charge globale pour les FJT, en coopération avec les conseils régionaux, les conseils généraux et les chambres consulaires. »

→ Affirmé dans le discours du 23 janvier dernier de la ministre du Logement : « Développer les foyers de jeunes travailleurs et les résidences sociales, dont l'accueil souple est nécessaire à la forte mobilité des jeunes, est une priorité pour le gouvernement »...

De la parole aux actes, il n'y a qu'un pas à franchir. Pour notre part, nous sommes d'ores et déjà, collectivement, en marche. Une certitude : ces intentions mettent du baume au cœur de nos projets !

PATRICK HOCHÉDÉ
PRÉSIDENT DE L'URFJT IDF



COOPÉRATION

NOUVELLE CHARTE ENTRE L'AORIF ET L'URFJT IDF

L'URFJT Ile-de-France et l'AORIF s'engagent de nouveau dans une coopération active et volontaire. Le but : renforcer les partenariats entre organismes HLM et associations gestionnaires, pour accroître l'offre de logements adaptés pour les jeunes sur la période 2013-2015.

Cette charte vise surtout à développer la capacité à agir ensemble : de la recherche de

solutions innovantes à l'accompagnement des parcours résidentiels, en passant notamment par le partage de référentiels et de diagnostics. La mise en œuvre de démarches communes en direction des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des partenaires institutionnels et financiers sera systématiquement recherchée.

→ Pour en savoir plus : www.fjt-idf.fr



PARTENARIAT

LA CCI ET L'URFJT POURSUIVENT LEUR COLLABORATION

Une nouvelle chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France et l'URFJT Ile-de-France ont signé une charte de partenariat, en janvier dernier.

Cet engagement commun vise à favoriser l'accueil des apprentis dans les FJT, en partageant et en formalisant outils et référentiels communs (conventions, manifestations, diagnostics...).

Les deux structures veulent aussi s'engager à développer et maintenir une offre en

logement adapté pour les jeunes en alternance. Leur collaboration s'exercera dans le cadre du projet de l'URFJT, et à l'occasion de l'appel à projets « Investir dans la formation en alternance » du Programme d'investissements d'avenir (PIA).

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des collaborations déjà engagées avec la chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise et celle de Seine-et-Marne.

KRYSTEL, LA TÉNACITÉ DANS LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT AUTONOME

Depuis juin 2012, les FJT peuvent proposer à leurs résidents des logements sociaux réservés par le conseil régional d'Ile-de-France. Portrait d'une des premières bénéficiaires.

Elle quitte Montpellier pour Paris à l'âge de 22 ans, fin 2008. En poche, un BEP sanitaire et social, quelques économies, «*l'envie d'avoir une vie meilleure*» et plus structurée. Jusque-là, Krystel a enchaîné les CDD dans des crèches. Désormais, elle veut un travail «*stable, correctement rémunéré et laissant du temps pour la vie personnelle*».

Arrivée dans la capitale, elle signe un CDD de six mois dans une crèche et s'installe chez son petit ami, mais la cohabitation tourne court. Krystel trouve une chambre dans un foyer réservé aux jeunes femmes où les visites sont limitées : elle ne s'y sent pas chez elle. Elle poursuit donc sa recherche de logement, en passe par la location auprès d'un propriétaire peu scrupuleux.

« ENCADRÉE UN MINIMUM »

Krystel multiplie alors les démarches : CLLAJ, assistante sociale, association Droit au logement... Tous les FJT de Paris et de la petite couronne sont «*archipleins*». Elle se démène aussi pour travailler, distribue journaux et prospectus. La jeune femme s'indigne de ne pas être considérée comme «*prioritaire*» par la mission locale, ni par les services qui attribuent les logements sociaux, «*malgré la loi Dallo*». Elle confie qu'elle aurait aimé «*[se] sentir aidée, encadrée un minimum*».

Un peu plus de deux ans après son arrivée dans la capitale, elle obtient une nouvelle chambre dans le FJT des Hauts-de-



Belleville, où elle peut recevoir son petit ami. Inquiète de se retrouver sans logement à sa sortie du foyer, elle continue de frapper à toutes les portes : bailleurs sociaux, Ville de Paris...

En 2012, cela fait déjà deux ans que Krystel bataille et elle se sent «*tomber en dépression*». Heureusement, elle commence à toucher le RSA et a le soutien de ses amis, notamment au sein du FJT : «*Ils m'ont beaucoup appris sur les démarches, les institutions.*»

En juillet 2012, coup de théâtre : l'équipe des Hauts-de-Belleville propose à Krys-

tel un logement social dans le XX^e arrondissement. Le petit studio fait partie du contingent régional mis à la disposition des FJT (*lire l'encadré*).

UN TREMPLIN

La jeune femme, qui ne possède alors aucun meuble ni équipement, y emménage en octobre et dépense peu à peu pour créer un lieu de vie «*qui [lui] ressemble*». Elle se sent autonome et s'inquiète moins des fins de mois difficiles. Mais pour elle, un logement social doit être «*un tremplin*» vers «*une vie normale*».

Peu après son déménagement, Krystel intègre la RATP pour travailler à mi-temps comme agent de régulation, et prépare le concours qui la mènera à un emploi au guichet. La jeune femme reste fidèle à son mot d'ordre : «*ne pas lâcher prise*».

Déjà 18 jeunes logés dans le parc social !

Loyers trop élevés dans le parc privé, délais très longs pour obtenir un logement social : aujourd'hui, les jeunes rencontrent de grandes difficultés pour accéder à un logement autonome.

Aussi en Ile-de-France, le conseil régional et l'URFJT proposent désormais de petits logements sociaux (faisant partie du contingent régional) à des jeunes résidant en FJT et/ou accompagnés par les CLLAJ.

Depuis juin 2012, ce dispositif a permis de proposer une trentaine de petits logements dans la région et 18 jeunes ont déjà obtenu un logement social.

Âgés en moyenne de 25 ans, ils sont très souvent en fin de séjour en FJT, et la plupart sont titulaires d'un CDI.



« NOUS SOMMES CAPABLES D'ACCUEILLIR DES PERSONNES HANDICAPÉES »

Il y a tout juste trois ans, l'ALJT et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)* sont devenus partenaires pour accueillir des jeunes en situation de handicap. Regard croisé des deux responsables.

À qui s'adresse le dispositif que vous avez créé ?

Jean-Christophe Lahlu, directeur des résidences ALJT Paris Nord et pilote du partenariat : Depuis février 2010, nous réservons 40 places à des jeunes en situation de handicap dans l'ensemble de nos résidences de l'Est parisien. Ce handicap peut être moteur, visuel, auditif ou psychique, il peut être visible ou invisible.

Franck Joly, responsable du SAVS : Les demandes d'hébergement sont amenées par notre réseau (MDPH, ESAT...). L'équipe du SAVS évalue les capacités d'autonomie de chaque jeune et son besoin d'accompagnement. L'ALJT et le SAVS valident ensemble la candidature, sachant que les critères habituels d'admission s'appliquent.

Et ensuite, comment se passe la vie dans la résidence ?

F. J. : Des aménagements peuvent être nécessaires pour répondre aux besoins du nouveau résident : lit médicalisé, aide-ménagère... Ensuite, le jeune s'entretient fréquemment avec son référent SAVS. Toutes les facettes de sa situation sont abordées : santé, emploi, accès au logement autonome, vie quotidienne... En définitive, tout ce qui relève de son handicap et des façons de le compenser.

J.-C. L. : Cet appui global du SAVS est très sécurisant pour nous, car il permet de prévenir les grosses difficultés. De notre côté, nous apportons nos connaissances en matière d'accès au logement. Nous veillons aussi à faciliter l'intégration du jeune dans le collectif du foyer, comme nous le faisons pour tous nos résidents. Nous n'accordons pas plus d'attention à ceux qui ont un handicap. Il n'y a aucune stigmatisation.

Qu'apporte cette expérience aux uns et aux autres ?

J.-C. L. : Au sein de l'équipe, il a fait tomber beaucoup de représentations, comme celle de penser d'emblée le handicap comme physique ou visible. Et nos craintes se sont avérées infondées. Par exemple, il n'y a pas eu de gros problèmes quand l'ascenseur est tombé en panne. Les résidents ont spontanément offert leur aide aux personnes en fauteuil. Ils se sont ainsi sentis utiles et fiers.

F. J. : Les jeunes en situation de handicap apprennent à gérer leur propre logement et à habiter seuls car, jusque-là, la plupart vivaient en institution spécialisée ou chez leurs parents. Ils apprennent aussi à aller vers les autres. Mais pour eux, le plus important est qu'ils se sentent comme tout le monde au sein de la résidence, sans regard particulier sur leur handicap. C'est un vrai travail d'inclusion.

Tout semble positif dans cette expérience...

J.-C. L. : Oui ! Il peut y avoir quelques difficultés, bien sûr, mais les aspects positifs sont bien plus nombreux et forts. Ce dispositif permet à tous de grandir et d'évoluer dans un cadre commun, en accord avec les valeurs de mixité, de vivre-ensemble et d'intégration que portent l'ALJT et le SAVS. Il donne de l'espoir aux jeunes en situation de handicap que nous hébergeons et à leur famille. Quant à nous, il nous prouve que nous sommes capables d'accueillir ces jeunes. Mais tout seuls, y serions-nous arrivés ?

* Les SAVS sont des établissements médico-sociaux rattachés à l'Association nationale pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées - www.ladapt.net

Le partenariat ALJT-SAVS en chiffres

- 40 places réparties dans 9 résidences et 5 arrondissements de Paris.
- 60 jeunes environ en ont bénéficié depuis 3 ans.
- 13 d'entre eux ont quitté le FJT en 2012, dont 6 vivent aujourd'hui dans un logement autonome.
- 4 membres dans l'équipe du SAVS : un responsable (éducateur spécialisé), une ergothérapeute, une psychologue, une conseillère en économie sociale et familiale.



À LIRE SUR LE NET

La jeunesse, fabrique du futur
Institut d'aménagement et d'urbanisme,
Les Cahiers de l'IAU, n° 164, octobre 2012.
www.iau-idf.fr

L'accompagnement social : principes et pratiques partagées
Affil, novembre 2012.
www.afil.fr

Éducation populaire et laïcité(s)
Crajep, L'éduc' pop' en Ile-de-France, n° 10, décembre 2012.
www.crajep-idf.org

Les jeunes d'aujourd'hui : quelle société pour demain ?
Credoc, décembre 2012.
www.credoc.fr

Le logement autonome des jeunes
CESE, janvier 2013.
www.lecese.fr

18^e rapport sur l'état du mal-logement en France
Fondation Abbé-Pierre, février 2013.
www.fondation-abbe-pierre.fr

APPRENTIS ET ÉTUDIANTS FSS* : SUCÈS DE LA JOURNÉE DU 29 NOVEMBRE 2012

Une centaine d'acteurs franciliens des secteurs de l'apprentissage, des formations sanitaires et sociales et du logement s'y sont retrouvés : la première rencontre régionale sur le logement en résidences FJT des apprentis et des étudiants FSS a eu lieu le 29 novembre dernier. L'événement, qui s'est déroulé à l'initiative de l'URFJT, a ainsi réuni les vice-présidentes du conseil régional chargées du logement et des formations sanitaires et sociales, le directeur adjoint de la direction de l'apprentissage...

COLLABORATIONS

Cette rencontre a permis de faire le point sur le logement des jeunes en Ile-de-France, sur les spécificités des résidences FJT, mais aussi sur les aides à la personne et les autres



solutions logement. Il a également été question des collaborations pouvant être envisagées entre centres de formation et résidences FJT. Des mouvements de jeunesse ont exposé leur vision des difficultés rencontrées par la quasi-totalité des jeunes qui cherchent un logement.

Enfin, le dispositif d'urgence instauré par l'URFJT, en convention avec le conseil régional, a été présenté. Il permet de trouver très rapidement une solution lorsque des apprentis ou des étudiants FSS risquent de devoir arrêter leurs études à cause d'une grave difficulté de logement.

* FSS : formations sanitaires et sociales.



FORMATION

L'UNION RÉGIONALE : UN LIEU POUR ÉCHANGER, DÉBATTRE ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES



Tout au long de l'année, l'Union régionale propose à ses adhérents de nombreux rendez-vous qui permettent aux salariés et bénévoles d'échanger, de débattre et de développer leurs compétences.

Formations thématiques, journées d'échanges et de débats, et une dynamique spécifique sur l'implication des résident-e-s dans les FJT : les premiers rendez-vous 2013 sont annoncés dans l'encadré ci-dessous.

Par ailleurs, et c'était une première, les membres des conseils d'administration et des équipes de direction des FJT franciliens se sont retrouvés pour deux jours de séminaire en Seine-et-Marne, les 22 et 23 février derniers. Au programme, des temps de travail sur la gouvernance, sur les projets des FJT et sur l'organisation en Union. Mais aussi, des temps de convivialité pour échanger et mieux se connaître. Ce type de séminaire sera de nouveau organisé en 2014 et en 2015.

URFJT IDF

10-18, rue des Terres-au-Curé
75013 Paris
Tél. 01 42 16 86 66
Fax 01 53 60 11 09
www.fjt-idf.fr
unionregionale@fjt-idf.fr

Directeur de la publication :
Patrick Hochédé
Rédacteur en chef :
Jérôme Cacciaguerra
Rédaction : **Hélène Soula**
et **URFJT IDF**
Lucie Crotat,
Adeline de Lépinay,
Marie-Claire Lavaud
Graphisme : **ADGP**

MOUVEMENTS

Françoise Thibaud
a quitté la direction de
l'Étape. **Valérie Rondin**
prend la suite.

Nous souhaitons un
prompt rétablissement
à **Abdel Bouanane**,
directeur du foyer
de jeunes travailleurs
Marcel-Callo.

À RETENIR

OUVERTURES / FERMETURES

Le Moulin de Pierre,
à Clamart (92), a fermé
pour réhabilitation.

L'AIRS, à Lagny-sur-Marne (77),
a été repris en gestion par
l'association Relais Jeunes 77.

PROCHAINES FORMATIONS

**La valorisation des compétences
développées hors circuit
scolaire** : 28 mars

**Améliorer ses pratiques
de direction** : à partir d'avril

**Réagir face aux pratiques
addictives** : 16 et 17 mai

**L'accueil et l'information
en FJT** : 23 et 24 mai

**L'implication des résident-e-s
dans les FJT** : 28 mai

Pour en savoir plus : www.fjt-idf.fr